

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2364>



Stage SNES académique "Documentalistes" du 25 octobre 2007

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - Documentalistes - CDI -



Date de mise en ligne : jeudi 25 octobre 2007

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Un stage à l'intention des professeurs documentalistes a été organisé au lycée Carnot à Dijon le jeudi 25 octobre 2007 par la section académique du SNES. Il a réuni 19 stagiaires, 3 organisateurs de l'académie et 2 membres du groupe national Documentation. Après une présentation brève de sa situation par chaque participant, les aspects suivants ont été abordés :

– Le mouvement en documentation dans notre académie

Entre 1990 et 2000 la situation était assez favorable en termes de créations de postes avec un nombre suffisant de TA-TR pour assurer les remplacements. Depuis lors, la situation s'est considérablement dégradée avec un déficit de titulaires pour occuper les postes : une vingtaine restaient non pourvus en 2003. En cause : le nombre insuffisant d' « entrants » dans l'académie et la disparition progressive des TZR.

Face à cette dégradation que le SNES a dénoncée en commission paritaire, le rectorat a réagi en obtenant du ministère plus d'entrées au mouvement inter depuis 2005. Mais il reste un petit nombre de postes vacants à chaque rentrée, des établissements restent sous-dotés et, surtout, les remplacements, même longs, sont assurés par des personnels sans formation : MA ou TZR d'autres disciplines, plus ou moins contraints d'accepter d'exercer en Documentation.

– Les préoccupations des stagiaires

Elles ont concerné :

- 1) les postes de Documentation : le rectorat refuse les créations nécessaires en se retranchant derrière le manque de titulaires pour occuper certains postes .
- 2) les « aides-documentalis-tes » : la fonction n'existe pas dans les textes mais les besoins sont criants, les situations sont très inégales entre établissements où sont affectées de manière aléatoire des personnes en contrat précaire.
- 3) la reconversion volontaire en Documentation : processus différent de la réadaptation, elle est encore mal encadrée par les textes, et il y a eu quatre situations de rupture de contrat.
- 4) la formation continue : insuffisante et inadaptée.
- 5) la difficulté de faire reconnaître le rôle pédagogique du professeur documentaliste face à la multitude des tâches qui lui incombent progressivement (B2i, ENT).
- 6) le texte du protocole d'inspection des professeurs documentalistes, qui n'est pas encore appliqué ni même connu partout dans les académies, provoque des avis partagés qui vont de l'accablement à l'acceptation sans réserve.
- 7) la crainte de la mise en avant de la fonction de conseil auprès du chef d'établissement au détriment de la fonction pédagogique.

– Perspectives et revendications

Les stagiaires conviennent de la constitution d'un collectif académique des Documentalistes de Dijon, d'une demande d'audience auprès des IPR pour aborder les problèmes évoqués.

Au total, les stagiaires se sont montrés satisfaits de la qualité des échanges et huit d'entre eux se sont inscrits pour participer au collectif académique des Documentalistes.

Jean-Marc BOISSARD

Contact par courriel : cdi@dijon.snes.edu.



Syndicat national des enseignants de Second degré
